

Séance du 4 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 4 avril, à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de THIVARS, légalement convoqué le 28 mars 2019 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame MARCETTEAU, Maire.

Présents : Annick MARCETTEAU, Corinne PELLETIER, Daniel BLIN, Yves DEVILLE, Gérald LE CLANCHE, Fanny DESHAIES, Nicolas LEDUC, Michèle BEAUJOUAN, Olivier SOUFFLET, Valérie GUILLOTIN.

Absents excusés :

Pascal GAURY pouvoir à Gérald LE CLANCHE
Benoît PERINEAU pouvoir à Fanny DESHAIES

Secrétaire de séance : Michèle BEAUJOUAN

- ❖ Selon l'article L. 2541-6 du code général des collectivités territoriales, Michèle BEAUJOUAN est désignée secrétaire de séance.
- ❖ Approbation du compte rendu de la séance du 26 février 2019.

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

1. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2018

	Résultat de Clôture 2017	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2018	Résultat Clôture 2018
Investissement	- 101 456.53		259 505.60	158 049.07
Fonctionnement	383 390.74	48 821.53	93 839.01	428 408.22
TOTAUX	281 934.21	48 821.53	353 344.61	586 457.29

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans nos écritures ;

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECLARE, que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
Le Compte Administratif de l'exercice 2018 de la commune a été approuvé.

2. Vote des taux d'imposition

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la commission de finances propose d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019 : 2 % pour la taxe d'habitation, et 1.5 % sur les taxes foncières.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de suivre la proposition de la commission, pour cette année :

Taxe d'habitation	10.06 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	18.30 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	31.47 %

3. Vote des subventions

Coopérative scolaire Ecole Maternelle	150
Coopérative scolaire Ecole Primaire	300
Anciens combattants	300
Comité des Fêtes	8 000
Club du 3^{ème} âge	300
APE	300
Gymnastique volontaire	300
Entraide	1 600
Prévention routière	110
Adot 28	110

4. Approbation du Budget Primitif 2019

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'investissement : **233 649.07 euros**

Section de fonctionnement : **1 519 026.36 euros**

Informations diverses données par Mme le Maire :

- Des plaintes ont été signalées à la mairie concernant la propagation de chats et un élevage de chiens.
- Mutuelle communale : Une réunion publique aura lieu le 23 avril à 18h30.
- Le Crédit Mutuel fermera définitivement ses bureaux fin juin.
- Un deuxième médecin s'installera à la maison médicale au 1^{er} septembre.

Fin de la séance à 22H30.

